

Appel à manifestation d'intérêt concernant la décision de la Commission du 30 mars 2007 sur la création d'un groupe d'experts dans l'industrie sur les fonds de biens immobiliers

Par la décision de C(2007)1403, la Commission a créé un groupe d'experts sur les fonds de biens immobiliers. Le but du groupe d'experts sera de conseiller la Commission sur les sujets concernant le marché européen sur les "open ended real estate funds". L'objectif du groupe sera d'établir et de communiquer à la Commission un rapport résumant ses analyses et ses recommandations. Le groupe cherchera à déterminer si l'action de niveau communautaire livrerait des bénéfices valables pour l'industrie et pour les investisseurs ; elle explorera différentes options afin de réaliser ces derniers et contribuera aux discussions sur le rapport coût/efficacité de ces actions.

Ce nouveau groupe rassemblera des experts dans le secteur du fonds de biens immobiliers, compétents dans les questions couvertes par le mandat ci-joint.

Les intéressés sont invités à poser leur candidature à l'adresse suivante : markt-real-estate-fund-expert-group@ec.europa.eu

La lettre, qui devra être signée par un "senior office holder", doit stipuler pourquoi le demandeur croit que elle/il devrait être considéré comme membre potentiel du groupe d'experts et comment il remplit les critères exposés dans la décision de la Commission.

La lettre devra être accompagnée des CV des candidats, des statuts, et du rapport annuel le plus récent de leur employeur respectif.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 25 avril 2007.

La Commission publiera une liste des membres du groupe d'experts sur cette page web en mai 2007.